

« 4 D DONUTS »
SAS, société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 22 RUE CASIMIR PERIER 76600 LE
HAVRE
R.C.S. de LEHAVRE 978 160 224

Procès-Verbal en date du 18 septembre 2025

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES
--

Le jeudi dix-huit septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures,

les actionnaires de la société 4 D DONUTS se sont réunis en Assemblée Générale des Décisions Unanimes au 22 RUE CASIMIR PERIER 76600 LE HAVRE siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Dodo Diagouraga dirigeant(e) de la société.

Décisions

DECISION N°1

L'Assemblée constate la démission de Monsieur DIAGOURAGA Dodo, né le 11 avril 1987 à Sainte-Adresse (76), de nationalité française, demeurant 18 Rue Louis le Flem – 76620 Le Havre, de ses fonctions de Président de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Est nommé président pour une durée indéterminée à compter de ce jour Monsieur RACS LIVIU-FLORIN né le 2 avril 1985 à Laslea de nationalité Roumaine, demeurant au Allée des Violons 88500 Mirecourt, Ce dernier déclare accepter la fonction de président

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs à Dodo Diagouraga, président de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-

dessus adoptées. Cette décision est adoptée à l'unanimité. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires.

DECISION N°4

Les status seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Dodo DIAGOURAGA



RACS LIVIU-FLORIN

